

COMMUNIQUE

de presse

APPEL A TEMOINS :

acte de vandalisme près de l'École Arnaud BELTRAME

Le Thillay, le 23 septembre 2024



Patrice GEBAUER, Maire de Le Thillay informe ses habitants qu'un acte de vandalisme a été constaté sur la barrière pivotante située à la hauteur du 8, avenue Baudelaire, protégeant l'accès à l'École Arnaud Beltrame. Cette barrière, essentielle à la sécurité des enfants, a été arrachée dans la matinée du 23 septembre 2024.

Selon les informations recueillies, elle était encore en place aux alentours de 9h00.

Cet équipement, essentiel pour la sécurité des enfants, doit être réparé d'urgence.

Si vous disposez d'informations concernant le véhicule ou la personne impliquée, nous vous invitons à contacter la Mairie.

L'anonymat des témoins sera strictement respecté.

Monsieur le Maire, considère que ce genre d'incident ne devrait pas peser sur les finances publiques et que les impôts des Thillaysiens ne doivent pas être affectés par

de tels comportements irresponsables. Par conséquent, une plainte sera déposée auprès de la gendarmerie.

Toute personne ayant des informations pertinentes est priée de contacter la mairie de Le Thillay.

Contacts :

- Mairie de Le Thillay : 01 39 33 91 23

MAIRIE DE LE THILLAY

21 Rue de Paris – 95500 LE THILLAY

SERVICE COMMUNICATION :

21 Rue de Paris – 95500 LE THILLAY

Mail : communication@mairie-le-thillay.fr